

**Arrêté n°2020-84
RELATIF AUX CANDIDATS
RENOUVELLEMENT COMPLET
DU CONSEIL DE LA FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE ET DE GESTION**

Collèges des usagers

Mardi 13 octobre 2020

Vu le Code de l'Éducation notamment ses articles L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;
Vu les statuts de l'Université d'Angers approuvés par le Conseil d'Administration le 29 mai 2019 ;

Vu les statuts de la Faculté de droit, d'économie et de gestion approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université d'Angers le 29 mai 2019 ;

Vu l'arrêté n° 2020-74 du 17 septembre 2020 relatif à l'organisation du renouvellement complet du Conseil de gestion de la Faculté de droit, d'économie et de gestion en ce qui concerne le collège des usagers ;

Vu l'avis du Comité électoral consultatif en date du 28 septembre 2020 ;

Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers,

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

ARRETE :

Sont candidats aux élections au Conseil de gestion de la Faculté de droit, d'économie et de gestion pour le collège des usagers :

- Liste de candidats présentée par « UNEF, des élu.e.s de qualité pour représenter les étudiant.e.s d'Angers et Cholet »

LAUNOIS Juliette

GUEGUEN Malo

ETOUMBAKOUNDOU Rosette

KASMI Menil

GORLIER Marion

EL BADRI Mohamed

TRAORE Mariam

Soutien : UGEAC-UNEF

- Liste de candidats présentée par « BOUGE TA FAC AVEC LA Fé2A »

NAUDIN Carole

TESSIER Axel

FESSARD Romane

DETAILLE Augustin

MOINE Hortense

FAYET Bastien

DELPECH Angèle

ROSSI Bastien

CAYET Manon

Soutiens : Fé2A, ARES, BDE Eco-gestion, AFNEG, FAGE

Fait à Angers, en format électronique.

Le Président de l'Université

Christian Roblédo